



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024

MSA *du Languedoc*



santé
famille
retraite
services

L'essentiel & plus encore



@msa_languedoc
languedoc.msa.fr



Sommaire





Qui sommes-nous ?

p. 7



Une promotion santé étendue

p. 32



Une protection sociale globale

p. 15



L'engagement envers les femmes agricoles et rurales

p. 35



Vers un meilleur accompagnement des adhérents

p. 20



2024 : quelques temps forts

p. 37



Soutien aux agriculteurs en situation de mal-être

p. 27



Le mutualisme au service des territoires

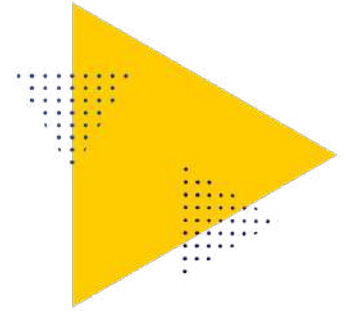
p. 31



Un savoir-faire au cœur de la ruralité

p. 30





Qui
sommes-
nous ?





Qui sommes-nous ?

La MSA du Languedoc

8

La MSA assure le versement des prestations santé, famille, retraite et accident du travail, ainsi que le recouvrement des cotisations et contributions sociales qui permettent de financer cette protection sociale solidaire. En complément de sa mission de service public de la sécurité sociale, elle prend en charge la médecine du travail, la prévention des risques professionnels et l'action sanitaire et sociale auprès du monde agricole et rural. La MSA propose également une offre de services sur les territoires, destinée à tout public qui participe à l'attractivité du milieu rural et au maintien du lien social. Les actions de la MSA du Languedoc couvrent les départements du **Gard, de l'Hérault et de la Lozère.**



1 site administratif à Mende,
1 site administratif à Montpellier,
1 site administratif à Nîmes.

“

La MSA du Languedoc c'est :

- 1 site administratif dans chaque département
- 8 agences d'accueil (administratif, social et médical)
- 7 points d'accueil (administratif)
- 4 structures France services itinérantes (Grand Orb - Minervois-Caroux / Lodévois Larzac / Pays d'Uzès / Lozère)
- 1 plateforme téléphonique spécifique dédiée aux adhérents, professionnels de santé et partenaires
- 1 plateforme téléphonique pour la CAF

”





Qui sommes nous ?

La direction

La **gouvernance** de la MSA du Languedoc est assurée, sur les 3 départements, par une équipe composée de la directrice générale et de ses 5 directeurs-adjoints et sous-directeurs. Ayant chacun plusieurs domaines d'activité à charge, ils veillent ensemble au bon fonctionnement de l'organisme.



Marie-Agnès GARCIA

Directrice générale

599 collaborateurs (CDD et CDI) des services techniques (gestion des prestations), des services supports (informatique, logistique, communication, etc.), de l'accueil (administratif, social et médical) ainsi que de diverses fonctions de conseil (prévention, partenaires, protection sociale etc.) apportent une contribution active pour assurer la mission de service public de la MSA du Languedoc.



Karine AMARANT

Directrice adjointe



Frédéric BERTIN

Sous-directeur



Nathalie BOUGHAMBOUZ

Directrice adjointe



Marianne CARIOU

Directrice comptable et financière



Sarah JEZIORSKY

Directrice adjointe

599 collaborateurs :

241 salariés basés sur le Gard

258 salariés basés sur l'Hérault

100 salariées basés sur la Lozère





Cédric SAUR
Président



Albert MOULET
1er Vice-président

Le conseil d'administration détermine la politique générale de la MSA du Languedoc ainsi que sa politique en matière d'action sanitaire et sociale, de prévention de la santé et des risques professionnels, d'offre de services sur le territoire, d'aides aux agriculteurs et salariés en difficulté.



Anaïs AMALRIC-JOARY



Bernard CONTINI



Dominique DELMAS



Jack GAUFFRE



F-Xavier PRADEILLES



Cécile ROUVIERE



Géromino SALMERON



Franck SOULIE



Roland CALAC



Michel CAPONI



Joseph CIRCHIRILLO



Patrick FERRERES



Alain GONY



Alex MAZAURIC



Laura PUGNERE



J-Pierre REVOLON



Gaby SOUSTELLE



Nathalie TREPAGNY



Michel VIEILLEDENT



Gérard FORESTIER



Olivier GIBELIN



Michel HERMABESSIERE



Céline MICHELON



Eric NEGRE



Jean-Pascal PELAGATTI



Alain CREGUT



**Emmanuel DE GERIN
RICARD**



Paul DE GRULY

239 273

ressortissants en MSA du Languedoc
au 1^{er} janvier 2024
(241 706 en 2023 soit -1%)

128 984 bénéficiaires de **prestations santé**
(129 493 en 2023 soit -0,4%)

19 602 bénéficiaires de **prestations familiales**
(20 019 en 2023 soit -2,1%)

147 826 bénéficiaires de **prestations retraite**
(149 715 en 2023 soit -1,3%)



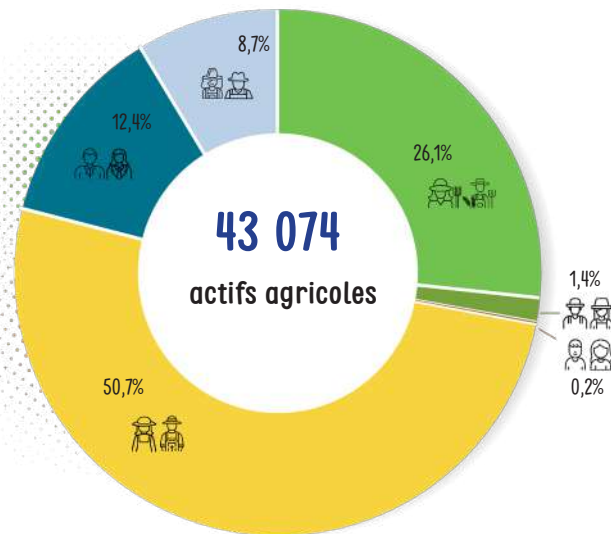
En Languedoc, plus
d'un quart des chefs
d'exploitation sont
des femmes avec
27,1% (3 941)



Qui sommes nous ?

Chiffres clés

11



14 522 exploitants agricoles



27 662 salariés agricoles



6 749 employeurs de main-d'oeuvre



4 764 cotisants de solidarité



780 conjoints collaborateurs



110 aides familiaux

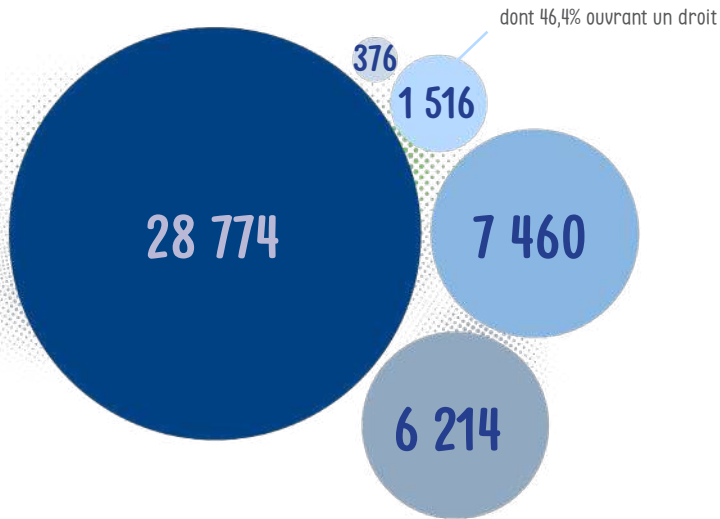




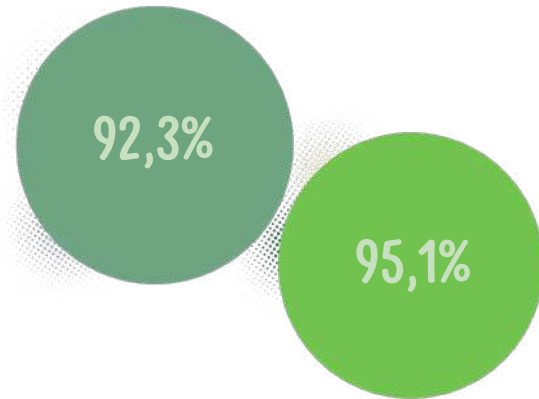
Qui sommes-nous ?

Chiffres clés

12



- Contacts physiques spontanés
- RDV physiques
- RDV téléphoniques
- RDV prestations
- RDV dans le cadre des Semaines des rdv retraite



- Taux d'appels aboutis
- Taux de réponses aux mails (MMMR)



Taux global de satisfaction : 81%
Taux de satisfaction relation téléphonique : 77%
Taux de satisfaction globale en accueil : 87%
Taux de satisfaction globale relation courrier : 79%

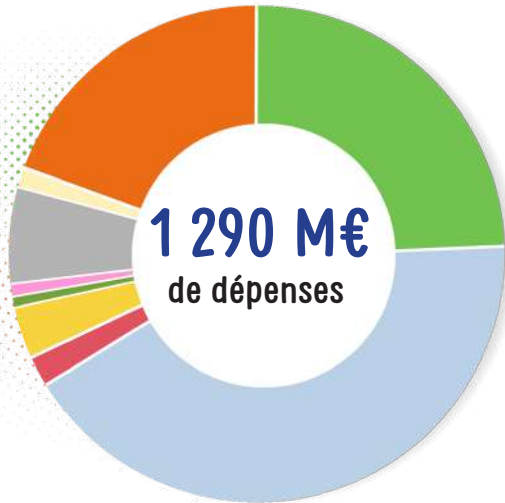




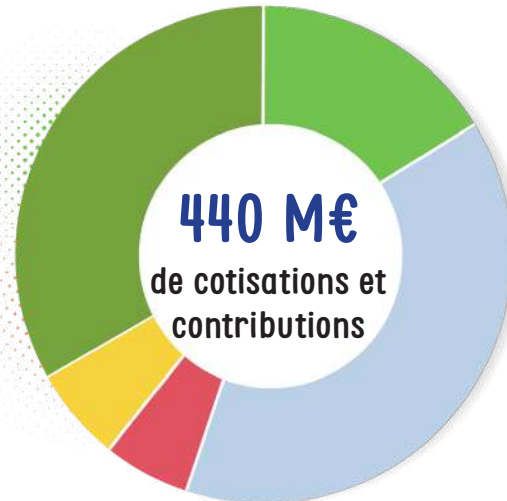
Qui sommes-nous ?

Chiffres clés

13



- Avances et dotations aux établissements de santé : 250 M€
- Maladie, maternité, invalidité, décès : 316 M€
- Retraite : 537 M€
- Accidents du travail : 27 M€
- Prestations familiales : 42 M€
- Prestations légales CMU : 10 M€
- Action sanitaire et sociale : 10 M€
- Pour le compte de l'Etat (AAH-ASI-ATE-FNA-FNH-RSA) : 82 M€
- Pour le compte des conseils départementaux (RSA socle) : 16 M€



- CSG, CRDS, forfait social : 146 M€
- Maladie, maternité, invalidité, décès : 72 M€
- Retraite : 170 M€
- Accidents du travail : 25 M€
- Prestations familiales : 27 M€

Pour 1 euro de cotisations émises, la MSA du Languedoc a versé 2,93 euros en prestations, avances et dotations en 2024





La MSA du Languedoc s'engage dans une démarche de responsabilité sociale des entreprises autour de quatre piliers : l'environnement, le social, le sociétal et l'économie. Dans le cadre de la semaine européenne de développement durable, la MSA s'est mobilisée pour proposer des animations, brochures contenant d'informations utiles pour adopter des gestes écoresponsables au quotidien :

- mobilité durable
- agir pour l'eau
- changement climatique
- atelier de fabrication de produits écologiques

- ▶ Poursuite du plan handicap MSA du Languedoc avec des journées de sensibilisation, de communication, de formation, etc. (Organisation du Duoday, participation au réseau des référents handicap Occitan dédié à « l'accessibilité trans-handicap et numérique », organisation des « petits dej Handi'sensi » pour les managers).
- ▶ Participation à la 15^e édition de la Montpellier Reine, course caritative contre le cancer du sein.
- ▶ Animations (webinaires, atelier découverte, etc.) proposées pour la semaine de la qualité de vie et des conditions de travail.
- ▶ Végétalisation des espaces accueil de Nîmes et Montpellier dans une démarche durable avec des artisans locaux (circuit-court) et des équipements 100% recyclables et fabriqués en France.
- ▶ Verdissement de la flotte auto avec quatre nouveaux véhicules 100% électriques.
- ▶ Evolution de la loi sur le tri des déchets (loi AGEC) pour réduire les émissions de gaz à effet de serre grâce au compostage.



Une
protection
sociale
agricole
globale





Une protection sociale agricole globale

La famille 16

9 575

bénéficiaires AL

2 194

bénéficiaires RSA

6 880

bénéficiaires PPA

1 741

bénéficiaires AAH



- ▶ Solidarité à la source : apparition du montant net social (ressources à déclarer) sur les bulletins de salaire et relevés de prestations pour le calcul automatique du RSA et de la PPA.
- ▶ Optimisation du processus de mutations entre le régime agricole et le régime général afin de réduire le risque de rupture de droits pour les assurés.
- ▶ Mutualisation des petites prestations avec la MSA Corse : prestations conventionnelles (PCO) et allocation journalière de présence parentale (AJPP) depuis avril 2024, prestations famille union européenne (PFUE) depuis juin 2024 et allocation journalière du proche aidant (AJPA) depuis octobre 2024.



Délai moyen de traitement des prestations familiales : 10,1 j pour un objectif à 16 j

Délai moyen de traitement des dossiers minima sociaux : 11 j pour un objectif à 13,5 j

AL : allocation logement

AAH : allocation aux adultes handicapés

RSA : revenu de solidarité active

PPA : prime de solidarité active



Une réorganisation du service des Prestations familiales est entrée en vigueur en 2024 pour une optimisation des activités avec un regroupement des équipes pour favoriser l'entraide, la communication sur les dossiers, la cohésion des équipes, l'homogénéisation dans les pratiques, le suivi et la mise à jour des compétences techniques et connaissances législatives. Ainsi cette nouvelle organisation a permis de :

- structurer au mieux le traitement des fraudes, les réponses aux demandes des partenaires internes et externes,
- améliorer le retour clients
- limiter les indus
- prendre en charge les différentes évolutions règlementaires « Famille ».





Une protection sociale agricole globale

La santé 17

102 721
ouvrants droit
assurance maladie

103 111

feuilles de soin papier
traitées

26 263

ayants droit
assurance maladie

3 489 309

feuilles de soin
électroniques traitées

20 661
bénéficiaires *CSS



- Evolution du dispositif dédié aux enfants âgés de 0 à 12 ans atteints des troubles de neurodéveloppement (autisme, trouble du langage et des apprentissages, trouble du déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité). Les bilans et séances dispensés par les psychologues, ergothérapeutes et psychomotriciens libéraux non-conventionnés sont désormais pris en charge par l'assurance maladie. Les soins sont facturés en tiers-payant et il n'y a pas de dépassement d'honoraires.



Défendu par la MSA, l'assouplissement des conditions de la prise du congé paternité permet aux nouveaux parents plus de flexibilité dans la pose des 7 premiers jours du congé. Désormais, ce congé de 7 jours obligatoires peut commencer à partir de n'importe lequel des 15 jours suivant la naissance de l'enfant (ou de la date initialement prévue). Il n'a plus besoin d'être intégralement contenu dans les 15 premiers jours suivants la naissance. Les non-salariés agricoles peuvent ensuite prendre les 18 jours restants (ou 25 jours en cas de naissances multiples) dans le prolongement du congé obligatoire de 7 jours, ou les fractionner en 2 périodes de 5 jours minimum. Cette partie du congé doit être prise dans les 6 mois suivant la naissance de l'enfant.



Délai moyen de traitement des indemnités journalières salariés agricoles : 19,3 j

*CSS : complémentaire santé solidaire



293 338

bénéficiaires en GPCD

505

contrats
complémentaires,
frais et soins de
prévoyance gérés en
GPCD



Une protection sociale agricole globale

Gestion de la part complémentaire déléguée (GPCD) ¹⁸



- Réflexion sur une mise en place, début 2025, d'une nouvelle organisation, entraînant la restructuration du service GPCD, afin de mieux répondre aux attentes des cotisants.



LE SAVIEZ-VOUS ?

La MSA a conclu des partenariats de gestion pour le compte de tiers avec plus d'une vingtaine d'organismes nationaux de la sphère sociale et professionnelle agricole, en relation directe ou complémentaire avec les missions dont elle a la charge. Le périmètre de la GPCD comprend toute la vie du contrat complémentaire santé sur le volet affiliations / cotisations ainsi que les appels de cotisations complémentaires, la portabilité des contrats santé et la gestion des dispenses, les échanges de population avec les autres régimes ou les devis optiques, dentaires et audioprothèses.

Un accueil téléphonique est également dédié aux partenaires GPCD (excepté MUTUALIA et les salariés de la filière paysage).



Taux d'appels aboutis de la plateforme téléphonique dédiée : 96,77%





Une protection sociale agricole globale

La retraite ¹⁹

17 309

bénéficiaires *RCO

6 991

attributions d'un
avantage retraite de
base en 2024



- ▶ Poursuite de la mise en oeuvre de la réforme des retraites avec la mise en paiement de la vague 2 de la majoration exceptionnelle des retraites (MAJEX) pour 7 837 retraités salariés.
- ▶ Prise en compte des points de retraite complémentaire obligatoire gratuits suite à la modification de la condition d'accès permettant une augmentation de la retraite RCO pour 2 212 retraités non-salariés agricoles pour un montant moyen de 30€/mois.



La majoration exceptionnelle des retraites a nécessité des opérations de fiabilisation du répertoire des échanges interrégimes de retraite (EIRR) afin de garantir le versement du juste droit aux assurés concernés par les minima et les majorations de pensions de vieillesse soumis à condition de ressources.

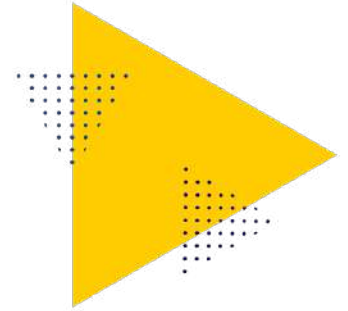
Ces travaux de fiabilisation menés auprès de 3 100 assurés ont permis de vérifier l'existence d'un droit potentiel et conduire des actions adaptées « d'aller vers » pour inciter les adhérents à déposer une demande de retraite et faire valoir un droit encore non réclamé.



Délai moyen de traitement d'une demande de
retraite personnelle : 43 j

*RCO : retraite complémentaire de base





Vers un meilleur
accompagnement
des adhérents
dans
leurs démarches





Vers un meilleur accompagnement des adhérents dans leurs démarches

Simplification des démarches 21



En 2024, la MSA a répondu à la demande croissante de simplification des démarches administratives dans le secteur agricole. Cette initiative a conduit à des avancées significatives afin de faciliter le quotidien des adhérents du régime agricole.



- ▶ Evolution du Tesa simplifié qui intègre maintenant la gestion de la *DSN.
- ▶ Suppression de la déclaration des ressources pour les exploitants, intégrée à la déclaration de revenus (déclaration fiscale et sociale unifiée).
- ▶ Amélioration et mise en place de nouveaux SEL.
- ▶ Renforcement des actions « aller vers » pour un accompagnement plus simple et plus réactif (création de l'outil soutien agri, mise en place des rendez-vous retraites, etc.).
- ▶ Mise en place de l'adresse unique pour l'envoi de l'ensemble des courriers à la MSA du Languedoc.



*DSN : déclaration sociale nominative





Vers un meilleur accompagnement des adhérents dans leurs démarches



La MSA met à la disposition de ses adhérents des services accessibles à partir de leur compte *Mon espace privé*. En quelques clics, ils peuvent consulter leur dossier, télécharger une attestation et faire leurs déclarations en ligne. Des outils de simulation sont également disponibles pour calculer un droit, en faire la demande et le cas échéant, avoir une estimation des montants.

Simplification des démarches par digitalisation 22



- ▶ Amélioration du Service en ligne « Demander un rendez-vous ».
- ▶ *SEL « Envoyer un document » disponible également pour les entreprises (ajout d'une nouvelle nature de document).
- ▶ Simplification de l'espace privé.
- ▶ Amélioration de l'appli mobile.
- ▶ Mise à jour du SEL « Suivi des demandes » en accord avec La GPCD.
- ▶ SEL « Déposer une réclamation » disponible pour adresser une réclamation portant sur l'assurance complémentaire gérée par la MSA.

Les services en ligne sont disponibles sur languedoc.msa.fr via 3 bouquets :



- les particuliers
- les exploitants
- les employeurs

*SEL : service en ligne





Vers un meilleur accompagnement des adhérents dans leurs démarches

Amélioration des services via l'écoute client 23

7 395

dossiers révisés



LE SAVIEZ-VOUS ?

Pour aider les adhérents dans leurs démarches, le service Ecoute client a réalisé une *FAQ, disponible sur le site de la MSA du Languedoc, pour répondre aux questions les plus fréquentes sur la santé, la famille, les cotisations, etc. On y retrouve également un formulaire pour signaler un courrier complexe et une boîte à idées afin de permettre aux assurés de partager leurs suggestions ou expériences et ainsi d'améliorer les services MSA.



Pour améliorer la prise en charge des dossiers, des actions « aller vers » ont été réalisées dans plusieurs services :

- ▶ Révision du parcours clients « *Je me sépare* ».
- ▶ Analyse des dossiers *Famille* et appels, en cas de nécessité, des allocataires ayant une différence de -500€ sur leurs droits, d'un mois à l'autre.
- ▶ Appels sortants vers les adhérents pour la mise à jour des RIB.
- ▶ Appels sortants vers les primo-débiteurs.
- ▶ Enquête de satisfaction suite aux RDV retraite.
- ▶ Etude des droits sociaux des **NSA ayant des revenus déclarés en dessous des seuils.
- ▶ Sensibilisation des professionnels de santé aux bonnes pratiques d'envoi.
- ▶ Suivi et promotion de l'allocation de remplacement.

*FAQ : foire aux questions

**NSA : non-salarié agricole





Vers un meilleur accompagnement des adhérents dans leurs démarches

offre de services aux cotisants 24



Afin de mieux répondre aux attentes des exploitants agricoles et de leur famille, à celles des employeurs de main-d'œuvre et des salariés, la MSA du Languedoc prévoit une offre de services dédiée aux cotisants. Ainsi, la MSA envisage d'améliorer la satisfaction globale des cotisants, de renforcer leur accompagnement avec des solutions adaptées à leurs besoins et de développer des actions proactives afin d'anticiper et prévenir les difficultés.

Une démarche inscrite dans le projet d'entreprise de la MSA du Languedoc.

- ▶ Mise en place d'un projet inscrit dans la convention d'objectifs et de gestion 2021-2025 concernant une offre de services adaptée aux profils différenciés des cotisants (grands comptes, *TPE-PME, exploitants agricoles) visant à garantir un service socle de qualité performant et homogène.
- ▶ Réalisation de l'axe 1 du projet d'entreprise « Structurer notre démarche clients pour faire progresser la satisfaction de nos publics ».

Accompagnement financier :

- Prise en charge des cotisations FASS : **2 290 700€** alloués pour **1 747 dossiers** (1 311,22€/dossier en moyenne)
- Plans de paiement accordés par la commission de recours amiable : **12 353 878,90€** alloués pour **2 899 dossiers**

Accompagnement informatif :

- 9 campagnes emailing d'information à destination des cotisants pour relance, informations des dates limites, etc.

*TPE : très petite entreprise

*PME : petite et moyenne entreprise





Vers un meilleur accompagnement des adhérents dans leurs démarches

300

entreprises
accompagnées en direct

>1400

employeurs
accompagnés via des
tiers-déclarants



 **Info +**

Les webinaires sont disponibles en replay sur le site de la MSA du Languedoc - languedoc.msa.fr - rubrique *Employeur > Accompagnement et conseil au service des entreprises*.

En 2024, quatre webinaires ont été réalisés, avec la participation d'autres services MSA :

- L'offre de Santé sécurité au travail
- La fiabilisation des DSN
- La réforme des retraites
- Les nouveautés réglementaires de 2025 pour les cotisations sur salaires et DSN

Accompagnement et conseil aux entreprises 25



- ▶ Contacts individuels et accompagnement des entreprises et employeurs dans l'utilisation du SEL « *Visualiser et vérifier mes DSN* »
- ▶ Accompagnement des entreprises aux nouveautés réglementaires (TESA simplifié).
- ▶ Echanges permanents avec les grands comptes (CRCA, Coop de France, Somafruits, etc.) et tiers-déclarants (CER Midimed et CER France, FDSEA 30 et 48)
- ▶ Réalisation et mise à disposition de plusieurs webinaires permettant de mieux guider les employeurs et salariés agricoles



Plus de 380 connexions en direct aux webinaires et plus de 500 vues en replay

SEL : service en ligne
DSN : déclaration sociale nominative





Vers un meilleur accompagnement des adhérents dans leurs démarches

Nouveaux dispositifs d'accompagnement 26



- ▶ Création de l'outil « Mon projet d'Agri » pour aider les exploitants à identifier les démarches à réaliser ainsi que les acteurs à contacter pour l'accompagnement dans les moments clés : de l'installation, au développement de l'activité jusqu'à la transmission.
- ▶ Création de la cellule pluridisciplinaire opérationnelle MSA afin d'établir un plan d'action concerté et validé par tous pour permettre le maintien dans l'emploi d'une personne en risque de désinsertion professionnelle. Elle est composée d'un groupe d'acteurs pluriprofessionnels avec *a minima* le médecin du travail, le médecin conseil et le travailleur social mais peut intégrer toute personne considérée comme utile à l'élaboration du plan d'action.



LE SAVIEZ-VOUS ?

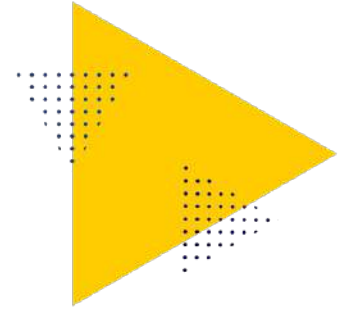
La MSA se mobilise pour maintenir en emploi salariés et non-salariés agricoles confrontés à des problèmes de santé ou de handicap pouvant impacter leur activité professionnelle. En mobilisant son service de santé sécurité au travail, les médecins conseils et les travailleurs sociaux, en collaboration avec des partenaires locaux, elle aide ses adhérents à rester en emploi et à éviter la désinsertion professionnelle. Ses actions se traduisent par des visites médicales, des études de postes, des aménagements individuels et des actions de remobilisation. En cas de situation complexe, un accompagnement personnalisé peut être mis en place par la Cellule pluridisciplinaire opérationnelle de maintien en emploi (CPO).



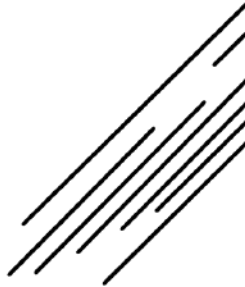
Les différentes étapes de Mon projet d'agri sur languedoc.msa.fr/lfp/monprojetdagri#

Pour contacter la CPO : cpo.blf@languedoc.msa.fr





Soutien aux
agriculteurs
en situation de
mal-être





Soutien aux agriculteurs en situation de mal-être

206

sentinelles formées
depuis 2022

637

personnes détectées et
accompagnées grâce au
réseau



 **INFO +**

Le dispositif d'accompagnement des agriculteurs en difficulté *Réagir* est proposé dans les départements du Gard, de l'Hérault et de la Lozère. *Réagir* rassemble les expertises de différents partenaires pour garantir à l'agriculteur un suivi efficace, personnalisé et gratuit.

L'agriculteur fragilisé ou qui rencontre des difficultés, qu'elles soient financières, économiques ou techniques, familiales, psychologiques ou de santé, peut prendre contact avec un agent formé à l'écoute, en composant le **0 800 100 362**, du lundi au vendredi de 9 h à 16 h 30. Il lui sera proposé un entretien avec le service social de la MSA du Languedoc. En fonction de la situation, un accompagnement s'ensuivra.

Agir pour lutter contre le mal-être agricole ²⁸



- ▶ Accroissement du réseau Sentinelles, composé de personnes volontaires (acteurs en contact direct avec le monde agricole, actifs ou retraités) pour repérer et orienter les personnes en situation de mal-être vers des ressources qui peuvent les aider.
- ▶ Lancement de l'aide au répit administratif, un accompagnement ponctuel par le biais d'un assistant administratif venu faciliter l'apurement des démarches administratives des exploitants en situation de difficulté.
- ▶ Mise à disposition de « Soutien agri' » le guide en ligne des aides MSA pour aider les personnes rencontrant des difficultés importantes, face aux crises agricoles actuelles (aides financières, accès aux prestations sociales, soutien psychologique, etc.)



30 000€ alloués par la CCMSA ont permis l'accord de l'aide au répit administratif pour **18 exploitants**





Soutien aux agriculteurs en situation de mal-être

Agir pour lutter contre le mal-être agricole 29



LE SAVIEZ-VOUS ?

La MSA du Languedoc propose des aides pour les exploitants en situation d'épuisement professionnel (manifestation d'un mal-être ou d'un problème de santé) :

- Une **aide au remplacement**, pour l'agriculteur qui bénéficie d'un remplacement sur l'exploitation pouvant aller jusqu'à 14 jours, par un prestataire expert des professions agricoles.
- Un **soutien psychologique** par le biais de consultations psychologiques pour les salariés et non-salariés agricoles.
- Une **aide au répit pour les aidants**, qui propose un séjour en faveur des couples « aidant/aidé » pour permettre à l'aidant d'avoir du répit, partager et rompre l'isolement, sortir du quotidien.
- Le **dispositif de prévention de la crise suicidaire (CPPS)** afin de prendre en charge les situations de crise ou de mal-être avec un risque repéré par les travailleurs sociaux ou les sentinelles. En 2024, **26 personnes ont été prises en charge** dans le cadre de la CPPS.
- Une **Aide à la comptabilité** pour les agriculteurs en difficulté technico-économique et sociale (repérés par le dispositif *Réagir*) en leur proposant un soutien dans le paiement des frais liés à la comptabilité.
- **Actions de soutien** dans le cadre de la **prédation**.

52

aides au remplacement
accordées pour
épuisement

73

aides au remplacement
accordées pour maladie

28

aides au remplacement
accordées pour AT



200 000€ alloués dans le cadre de l'aide à la comptabilité pour **122 exploitants**



Tous les dispositifs d'aides de la MSA sont dans la rubrique **Soutien aux agriculteurs** sur languedoc.msa.fr





Un savoir-faire
au coeur
de la ruralité





Un savoir-faire au coeur de la ruralité

La MSA, acteur de la ruralité 31



François-Xavier Lauch - Préfet de l'Hérault,
Cédric Saur - Président de la MSA du Languedoc,
Marie-Agnès Garcia - Directrice générale de la MSA du Languedoc



La MSA du Languedoc a signé une convention de partenariat avec la préfecture de l'Hérault dans le cadre de « France Ruralités » et plus précisément du programme *Villages d'avenir* pour accompagner des projets ayant pour vocation de développer l'emploi et les services locaux améliorant la vie quotidienne des habitants :

- Les tournées France services pilotées par la MSA du Languedoc sur ses territoires
- l'emploi et le logement des saisonniers agricoles.

France ruralités est une collaboration entre le gouvernement et les collectivités territoriales visant à répondre de manière adaptée aux besoins des territoires ruraux en améliorant le quotidien des français.es vivant en zone rurale.

Villages d'avenir est un programme issu de France ruralité, visant à soutenir davantage les petites communes rurales dans la conduite de leurs projets.

- ▶ Démarrage de la tournée itinérante France services en Lozère, opérée par des agents MSA en vue de l'amélioration de l'accessibilité des services publics dans les territoires ruraux.
- ▶ Poursuite du déploiement du dispositif *Grandir en milieu rural* avec un accompagnement sur le projet d'une micro-crèche à la Salvetat-sur-Agout et un soutien envers l'association Relais loisirs handicap 30 qui agit pour les familles avec un enfant porteur de handicap.
- ▶ 1ères recherches portant sur les *Familles et économies de la débrouille* avec l'Observatoire de l'action sociale et des territoires pour analyser, comprendre et agir au plus près des réalités territoriales et mieux faire connaître aux pouvoirs publics les besoins des familles.
- ▶ Etude d'un projet mobilité *Loc'Ami*, en partenariat avec le département de la Lozère par une mise à disposition de cinq véhicules électriques afin de lutter contre l'isolement et favoriser l'insertion professionnelle et sociale.





Une promotion
santé
étendue





Pôle accès à la santé pour les JSF



En partenariat avec l'assurance maladie et des acteurs locaux, la MSA du Languedoc organise les « Journées santé des femmes » (JSF) afin de sensibiliser aux dépistages organisés des cancers du sein, de l'utérus et du colon. En 2024, **16 JSF** ont été organisées dans le Gard et l'Hérault. Pour compléter son offre de prévention, la MSA a proposé, lors d'une de ces journées, **18 dépistages bucco-dentaires** grâce à la présence d'un chirurgien-dentiste conseil.

En Lozère, la MSA a co-financé **2 JSF** avec la Caisse commune de sécurité sociale.



Une promotion santé étendue

Démarches proactives vers les adhérents éloignés des parcours de soin et de dépistage 33



- ▶ Partenariat avec le Mammobile : promotion de la mammographie auprès de **3 390 assurés**.
- ▶ Action de sensibilisation au dépistage des cancers du sein, de l'utérus et du colon auprès des salariés MSA et auprès d'autres organismes comme Présence verte (dépistage du cancer du sein) et le Crédit agricole de Montpellier (dépistage du cancer colorectal).
- ▶ Action de prévention auprès de **5 592 assurés** pour les *Instants santé*, ceux qui n'ont pas le temps d'aller régulièrement chez le médecin et qui souhaitent faire un point global sur leur santé.
- ▶ Promotion de l'outil *Mon bilan prévention* auprès de **5 126 assurés** afin qu'ils fassent le point sur leur santé, leurs habitudes de vie et leurs priorités santé, lors d'un échange avec un professionnel de santé.
- ▶ Actions de prévention santé envers les seniors (55 ans et +) avec les *Ateliers vitalité* et les *Ateliers du bien vieillir* pour les aider à améliorer leur qualité de vie, préserver leur capital santé et profiter d'une retraite plus sereine.





Poussière en agriculture



La MSA du Languedoc a organisé, en partenariat avec le Réseau pathologies respiratoires agricoles national (REPRAN), une journée pour sensibiliser les agriculteurs aux risques des poussières liées à leur activité. Ceci afin de mieux comprendre le risque lié aux poussières et préveprévenir ces pathologies respiratoires souvent sous diagnostiquées.

Cette initiative vise aussi à offrir des solutions concrètes pour la prévention et l'accompagnement des travailleurs agricoles touchés.

30 participants, exploitants agricoles pour la plupart, étaient présents, dont 11 délégués MSA.



Une promotion santé étendue

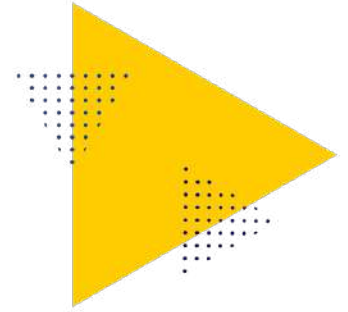
Prévention santé au travail pour les professionnels

34



- ▶ Organisation des *Campagnes tracteurs* sur les départements du Gard, de l'Hérault et de la Lozère pour les exploitants agricoles pour les conseiller et les inciter à conduire en toute sécurité et en préservant leur santé.
- ▶ Réunion d'information de la déclaration d'embauche à la prévention des risques professionnels à destination des employeurs (emploi salariés et saisonniers)





L'engagement envers les femmes agricoles et rurales





L'engagement envers les femmes agricoles et rurales

Les femmes en agriculture

36



Nathalie Boughambouz, directrice adjointe de la MSA du Languedoc



- ▶ Signature d'un protocole de partenariat avec l'État, le conseil départemental de l'Hérault, la CAF et des bailleurs sociaux en faveur de l'accès et du maintien dans le logement social des femmes victimes de violences.
- ▶ Engagement de la MSA du Languedoc auprès des femmes dans la lutte contre le cancer du sein par la mobilisation des salariés et élus MSA pour la conception de coffrets à destination des patientes du CHU de Nîmes-Alès et Bagnols-sur-Cèze ; par la mise à l'honneur des femmes rurales à travers l'exposition « les femmes de la terre » de l'artiste Coraly Lamoureux, une invitation à la réflexion et à l'échange sur la place des femmes dans le monde rural d'aujourd'hui ; par sa participation à la mythique course « Montpellier Reine » dans le but de soutenir la prévention, le dépistage et la recherche contre le cancer du sein.
- ▶ Audition de la MSA du Languedoc au Sénat pour présenter les 15 propositions du livre blanc *Femmes en agriculture* et valoriser les initiatives locales de la MSA du Languedoc envers les femmes.



LE SAVIEZ-VOUS ?

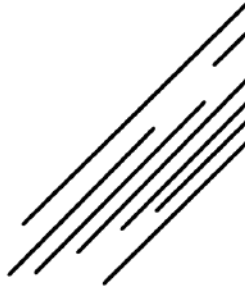
En 2024, la MSA du Languedoc a officiellement lancé sa ligne d'écoute gratuite pour les femmes du monde agricole et rural. Ce lancement a été marqué par une journée riche en échanges d'idées, d'informations, de solutions concrètes et de témoignages constructifs et émouvants, avec la présence des acteurs de la protection sociale, des représentants de collectivités et des élus de la MSA

La ligne est ouverte aux adhérentes MSA du Gard, de l'Hérault et de la Lozère. La permanence est assurée par des travailleurs sociaux et l'échange téléphonique peut si besoin aboutir à une orientation pour un accompagnement spécifique.





2024 :
Quelques
temps forts





Salon Dionysud à Béziers



LE SAVIEZ-VOUS ?

C'est parce qu'elle sait combiner proximité et qualité de services que la MSA est reconnue comme acteur de référence dans le monde agricole et rural. De la naissance à l'âge de la retraite, elle accompagne ses adhérents dans toutes les étapes de sa vie. C'est pourquoi elle multiplie ses actions sur les territoires et intervient sur un salon auprès des actifs, sur un forum pour les seniors, auprès des jeunes pour les challenger, etc.



Revivez les moments importants de la MSA du Languedoc sur ses réseaux sociaux @msa_languedoc



Quelques temps forts

ce qu'il s'est passé en 2024

38

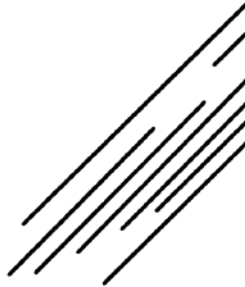


- ▶ Participation à plusieurs salons agricoles (Dionysud, le Salon des agricultures méditerranéennes, Med'agri) à la rencontre des adhérents pour proposer de l'accueil (renseignements sur les dossiers), du conseil (aux cotisants, entreprises, etc.) et faire de la prévention (santé, santé et sécurité au travail).
- ▶ Co-organisation du forum de l'autonomie avec l'équipe du CCAS de Marguerittes pour échanger sur les difficultés d'accès à l'aide à domicile et le repérage des démarches.
- ▶ Participation à l'évènement annuel lozérien « La Fête de la terre » en proposant un stand avec des animations autour de la santé sécurité au travail (addictions, TMS, etc.).
- ▶ Renouvellement de partenariat avec le Secours populaire français dans le cadre de MSA solidaire pour permettre aux enfants, jeunes, familles et personnes âgées ou isolées en difficulté de fêter Noël et la nouvelle année dans la dignité.





Le mutualisme au service des territoires



Le mutualisme au service des territoires

En action avec les élus du Gard 40

Agriculteurs, salariés de l'agriculture, employeurs, actifs ou retraités, les 469 délégués de la MSA du Languedoc sont élus par les adhérents pour cinq ans. Ils font entendre la voix des adhérents, s'impliquent, agissent sur le territoire et participent à une protection sociale responsable et solidaire.



- ▶ **Sensibilisation à la prévention routière** auprès des salariés et élus MSA avec la présentation de nouveaux panneaux du code de la route, des conseils pour compléter un constat, une sensibilisation autour de l'addiction. *[Action à l'initiative des élus du Gard, avec la présence des infirmières SST et en partenariat avec Groupama].*
- ▶ **Invitation des adhérentes de la MSA du Languedoc de 30 à 70 ans à « MSA dans les vignes »**, une journée bien-être dans les vignes avec atelier yoga, sophrologie, déjeuner et ambiance musicale au coeur du domaine de Campuget à Manduel. Le tout pour aborder des thèmes importants : « les freins au dépistage », « sexualité et cancer » et « le parcours de l'accompagnant ». *[Action des élus du Gard, en partenariat avec l'association, Belle & Rose].*



Le mutualisme au service des territoires

En action avec les élus du Gard 41



- ▶ **Fête de la transhumance** à l'Espérou où l'occasion était donnée à un éleveur de présenter les équipements prévus pour la tonte de brebis (baudrier, ciseaux, pantalon, etc.). Les acteurs de la MSA du Languedoc se sont prêtés au jeu avec les petits en proposant deux ateliers : *le parcours addiction* avec lunettes de simulation et *le voyage au pays des fruits et légumes*. Une centaine d'enfants a pu participer à ces animations. [Présence des élus du Gard]. La veille, la Fête de la transhumance de l'Espérou a reçu le prix Stratégie de filières / Alliance lors de la cérémonie des Trophées AGRISTARS, portés par Midi Libre et ses partenaires, dont la MSA du Languedoc.
- ▶ **Journée des saveurs méditerranéennes**, dans les Jardins de la fontaine à Nîmes, un moment privilégié entre les agriculteurs, les professionnels agricoles et les consommateurs. Les infirmières SST et élus MSA ont animé un stand auprès des enfants de Nîmes métropole pour transmettre les bons gestes, échanger sur les bonnes pratiques du lavage des mains et créer du lien avec les participants animant les différents stands. [Action soutenue par Hélène Saussine, élue du Gard].



Le mutualisme au service des territoires

En action avec les élus de l'Hérault 42



- ▶ Rencontre à la cave d'Hérépian autour de la **prévention des risques professionnels** et comment limiter le risque d'accidents de travail : présentation du document unique, organisation du travail limitant l'exposition aux risques. La deuxième partie de la rencontre portait sur l'accompagnement d'un groupe d'employeurs à **l'utilisation du nouveau TESA simplifié** : évolutions, points de vigilance et simulation en direct sur le nouveau service en ligne. *[Action à l'initiative de Philippe Coste, élu / échelon local des Hauts cantons et Président de la cave].*



- ▶ **Sensibilisation aux dépistages organisés des cancers** à Bédarieux pour rappeler l'importance du dépistage et la prévention dans la lutte contre le cancer du sein. En proposant une après-midi d'information et de pratique destinée au grand public pour améliorer le taux de dépistages organisés des cancers, la MSA du Languedoc s'investit avec ses élus pour soutenir et encourager cette noble cause, mais également sur les cancers du col de l'utérus et colorectal. *[En partenariat avec le CRCDC, le contrat local de santé Pays Haut Languedoc et Vignobles, la ligue contre le cancer, la maison sport santé STER et Motion].*



Le mutualisme au service des territoires

En action avec les élus de l'Hérault 43



- ▶ Soirée du vin primeur à Hérépian où les élus sont allés à la rencontre de la population locale et rurale, pour **expliquer ce que fait la MSA, ses missions socles et évoquer ses dispositifs d'aides et d'accompagnements**. Ce fut aussi l'occasion pour les élus de prendre la parole pour parler de leur rôle et du travail fait dans les différentes commissions : aides pour les plus démunis, examen des remises de majoration et pénalités de retard, réflexion et proposition des élus sur des actions concrètes pour leur territoire. *[Action à l'initiative des élus de l'Hérault].*



- ▶ Poursuite de l'action de **lutte contre le harcèlement et les violences en milieu scolaire** auprès d'une classe de 2nde du lycée Sagnier de Clermont l'Hérault : les acteurs de la MSA ont assuré le suivi et l'accompagnement de cette classe, devenue ambassadrice de cette lutte, afin qu'ils présentent au sein de différents établissements, toute l'importance de parler de ce sujet, de faire prendre conscience de l'ampleur du phénomène et des situations de détresse et d'isolement. *[Action à l'initiative de Gloria Cabanel, en collaboration avec Languedoc accompagnement, le pôle DST de la MSA et le planning familial].*



Le mutualisme au service des territoires

En action avec les élus de la Lozère 44



- ▶ **Journée portes ouvertes du site MSA de Mende** : les élus lozériens se sont mobilisés pour venir découvrir les coulisses, le fonctionnement de la MSA, rencontrer les salariés. Ces échanges et la présentation dans chaque service ont permis de valoriser les atouts du guichet unique, de créer et renforcer le lien élus/salariés. *[Action à l'initiative des élus de la Lozère, avec la participation des salariés MSA du site de Mende].*



- ▶ **Journée du machinisme**, évènement annuel, organisé par la Fédération des Cuma de la Lozère pour promouvoir les machines et le matériel. Chaque année, les élus lozériens ont à cœur de proposer des stands innovants en cohérence avec les messages portés par le service de prévention des risques professionnels (exposition de drones limitant les risques de chute de hauteur, exposition et démonstration d'exosquelettes, matériel de protection contre la poussière, etc.). Nombreuses ont été les personnes venues s'informer sur le stand. *[Action soutenue par des élus de la Lozère].*



Le mutualisme au service des territoires

En action avec les élus de la Lozère 45



- ▶ **Sommet de l'élevage** à Cournon en Auvergne où des élus MSA ont accompagné des adhérents exploitants et des lycéens à la découverte du salon mondial de l'élevage durable. Ils ont pu ainsi échanger sur les problématiques partagées mais également se retrouver autour d'animations pédagogiques, particulièrement sur les sujets dédiés à la prévention des risques professionnels. L'objectif de cette action est de créer du lien en proposant de partager collectivement un moment convivial autour d'un centre d'intérêt commun, remplaçant ainsi l'humain au centre de l'action. *[Action soutenue par Rachel Archer, élue et présidente de l'échelon local Aubrac].*



- ▶ **Journée de l'installation en agriculture**, organisée par le Point installation agriculture 48 à Rouveyret. Une journée avec des futurs installés (élèves, apprentis et professeurs des établissements scolaires) pour échanger sur les différents sujets liés à leurs projets d'installation, partager des expériences et informer ces visiteurs sur la force du fonctionnement mutualiste, la présence et le rôle important des élus MSA sur le territoire. *[Action soutenue par Rachel Archer, élue et présidente de l'échelon local Aubrac].*



Le mutualisme au service des territoires

Les animatrices de la Vie Institutionnelle
au coeur du mutualisme

46

Les interlocutrices privilégiées des élus MSA

► Pour le Gard, **Anne Baroni** :

04 66 63 67 62 / baroni.anne@languedoc.msa.fr

► Pour l'Hérault, **Johanna Piton** :

04 67 34 80 27 / piton.johanna@languedoc.msa.fr

► Pour la Lozère, **Anne Delon** :

04 66 49 79 53 / delon.anne@languedoc.msa.fr



Elles soutiennent les élus dans leurs actions d'animation des territoires. Elles les accompagnent pour remplir leurs missions : participer à la vie mutualiste, être initiateur de projet, représenter la MSA et être relais d'information.





RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024

MSA *du Languedoc*



L'essentiel & plus encore